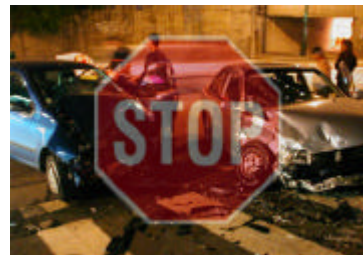


# COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE

## LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DÉDIÉE AUX JEUNES ET À L'ENFANT



Créée en l'an 2000, la Semaine de la Sécurité Routière est un temps fort pour tous ceux qui se mobilisent pour cette cause.

Après avoir été consacrée en 2007 au "**partage de l'espace de circulation entre les différentes catégories d'usagers**", la Semaine de la Sécurité Routière, sera cette année dédiée **aux Jeunes et à l'enfant** et se tiendra du 13 au 20 Octobre 2008.

Elle a pour objectif de mobiliser l'ensemble du réseau Sécurité Routière : les collectivités locales, les associations, les entreprises, le corps enseignant, les médias, afin de mener des actions de sensibilisation au plus proche de « leur » public.

Comme toutes les années, le service Circulation de la Commune de Martigues participe activement à cet événement à travers un programme d'actions avec des opérations dans les écoles primaires, les collèges.

Vu le nombre important d'actions proposées pendant la Semaine de la Sécurité Routière, celle-ci commencera **le Jeudi 9 Octobre 2008**.

L'Association Vie Libre et l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie 13 (ANPAA) sensibiliseront deux groupes de formation à la Médiathèque.

Cette intervention portera sur le thème de l'Alcool. Un cocktail sans Alcool devrait être servi à la fin de chaque intervention.

Les Policiers Municipaux seront associés à la Semaine Nationale de la Sécurité Routière à travers une campagne de communication, incitant les cyclomotoristes à respecter toutes les règles de Sécurité.

Une campagne d'affichage va être mise en place à l'initiative du service Circulation de la Ville de Martigues.

Au niveau de la Mairie de Martigues, un P.P.R.R (Plan de Prévention du Risque Routier) a été mis en place. L'objectif principal est de réduire la prise de risque des Agents Communaux concernant les accidents de trajets (domicile-travail) et de missions (avec un véhicule municipal).

La Ville de Martigues va être associée le **samedi 18 octobre 2008**, à la « **Nuit zéro accident** », opération départementale d'envergure pilotée par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et la Préfecture de Police.

Toutes les informations « Sécurité Routière » sont disponibles sur le site internet de la Ville de Martigues.

# LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, LES JEUNES ET L'ENFANT



## La sécurité routière et l'enfant

Chaque année, des milliers d'enfants meurent ou sont gravement blessés en voiture.

Bien qu'en amélioration constante, notamment grâce à une réglementation adaptée, la France demeure, parmi les pays développés, celui où les accidents automobiles sont les plus graves dans la tranche d'âge de 0 à 5 ans.

Beaucoup de ces drames pourraient être évités si le bon sens et la loi étaient respectés. L'obligation d'attacher les enfants de moins de 10 ans lors d'un déplacement en automobile est en effet en vigueur en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1992.

Découvrir dès le plus jeune âge que la route n'est pas « à prendre » mais à partager, c'est acquérir des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des autres usagers de l'espace routier.

La mise en place efficace d'une éducation précoce à la sécurité routière suppose la convergence de pratiques scolaires et familiales qui favorisent, dès l'école maternelle, la construction d'une conscience citoyenne.

Le nombre des enfants tués chaque année fait apparaître un pic sensible à l'âge de 3 ans, de 7 ans et de 11 ans, ce qui a conduit à retenir le principe d'une éducation progressive et cohérente qui tienne compte du développement psychomoteur et du degré d'autonomie de l'enfant.

Réalisé à partir des différents domaines d'activités ou des différentes disciplines, l'apprentissage des règles de sécurité routière par les élèves des écoles maternelles et élémentaires relève de plus registres d'objectifs :

- des objectifs de l'ordre des savoirs, de la connaissance des règles de circulation, de sécurité
- des objectifs de l'ordre des savoir-faire qui supposent la mise en œuvre d'opérations comme anticiper, traiter l'information, mener en parallèle plusieurs actions
- des objectifs de l'ordre des comportements comme être respectueux des autres usagers.

### La sécurité routière et les jeunes

Les accidents de la route représentent la première cause de mortalité chez les 15/24 ans, avec une surmortalité masculine.

L'accès à la conduite de cyclomoteurs, premier véhicule motorisé, fait accroître fortement le risque des accidents dans cette tranche d'âge, mais le risque cycliste est lui aussi important.

Les jeunes de 18/24 ans ne représentent en France que 9 % de la population, pourtant ils constituent près d'un quart des tués sur la route chaque année.

Il ne faut pas oublier que l'accès à la conduite d'un véhicule motorisé est surtout synonyme chez les jeunes :

- d'émancipation et d'autonomie vis-à-vis des adultes
- de liberté
- de plaisir et de vitesse

La vitesse est particulièrement valorisée chez les jeunes.

Pour certains, s'identifier à un pilote de course, c'est un moyen de redorer le blason de son égo, de combler le fossé entre ce qu'il est et ce qu'il voudrait être.

C'est un comportement plutôt masculin, moyen tangible pour marquer leur puissance, se mesure entre pairs. Faire le spectacle en scooter devant le lycée, en voiture à la sortie des discothèques, exprime pour les jeunes en difficulté identitaire, une forte aspiration à se sentir reconnus, respectés, admirés.

Concernant les accidents, la cause n'est pas à chercher uniquement dans la formation à la conduite.

La vitesse, l'alcool, les produits stupéfiants et la fatigue interviennent aussi largement. Six facteurs d'accidents touchent principalement les jeunes :

- L'alcool : il est à l'origine de 30 % des accidents mortels (38,5 % des accidents mortels des nuits de week-end dans lesquels les conducteurs entre 18 et 24 ans sont des accidents où le conducteur avait un taux d'alcoolémie positif).
- Les drogues illicites : 20 % des conducteurs de moins de 27 ans impliqués dans un accident de la route ont fumé du cannabis avant de prendre le volant (le cannabis provoque des troubles de la vigilance et de la vision tout en ayant un effet désinhibant).
- La fatigue : Un jeune qui a passé la nuit à danser est fatigué et peut s'endormir au volant.
- La vitesse : Elle est à l'origine de nombreux accidents.
- La sur-occupation des véhicules : Elle aggrave les conséquences en cas d'accident. De plus, les passagers peuvent distraire le conducteur, voire même le pousser à prendre des risques.
- Le non-port de la ceinture : Bien que n'étant pas une cause d'accident, il est un facteur aggravant de la mortalité.

Par rapport aux accidents liés à l'alcool ou à toutes autres substances psycho-actives, il est à souligner que moins d'un jeune sur deux hésite à conduire après une nuit de fête. A ce stade, ils ont l'impression qu'ils sont immunisés contre tout, que cela n'arrive qu'aux autres, d'où la mise en danger. La confrontation aux risques serait alors une manière détournée de mettre en jeu leurs envies de toute puissance et d'invulnérabilité, allant jusqu'à en accroître le danger au regard des situations vécues.

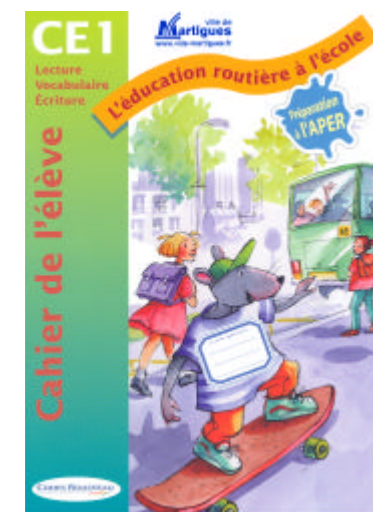
## LES ACTIONS MENÉES DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES



L'éducation et la formation à la citoyenneté abordées dès l'école élémentaire, constituent une mission majeure pour l'école. Devenu adulte, l'élève aura à mettre en œuvre des comportements sociaux et civiques que l'école se doit de préparer.

Piéton, passager d'une voiture, usager de transport en commun ou cycliste, l'enfant doit, pour acquérir un comportement responsable, savoir décrypter les situations, faire des choix en gérant les risques et en connaissant les dangers.

Tout au long de la scolarité, la sécurité routière constitue un des thèmes de l'éducation civique s'intégrant au projet d'école.



A Martigues, les élèves des classes de CE1 et CM1 recevront un livre d'Education Routière permettant de développer chez l'enfant le sens de l'observation et la capacité à identifier les dangers inhérents à la circulation sur le trottoir et la chaussée.

Lors de la semaine « Marchons Vers l'Ecole » du 26 au 31 mai 2008, trois écoles se sont particulièrement mobilisées : H. Damofli, A. Tourrel et R. Daugey.

Le 23 juin 2008, en réunion de bilan, elles ont pu exprimer leur souhait de pérenniser cette opération dès la rentrée 2008-2009.

Au vu des expériences évaluées ces dernières années, il apparaît qu'un des gages de réussite est l'action quotidienne. Ainsi, les Groupes Scolaires H. Damofli et A. Tourrel devraient s'engager dans cette démarche débutant pendant la semaine de la Sécurité Routière.

Un spectacle de Sécurité Routière sera réalisé dans deux ou trois groupes scolaires de la Commune de Martigues

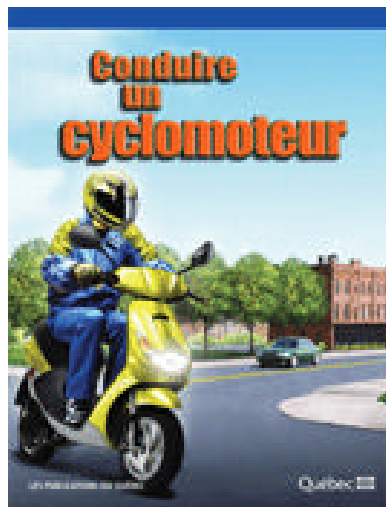
## LES ACTIONS MENÉES DANS LES COLLÈGES



Après une forte baisse en 2007, la Ville de Martigues enregistre une augmentation des accidents impliquant un cyclomoteur.

Pendant la Semaine de la Sécurité Routière les **13 et 17 octobre 2008**, 6 classes de troisième du Collège Marcel Pagnol bénéficieront d'une formation de 2 heures par classe sur le thème du cyclomoteur.

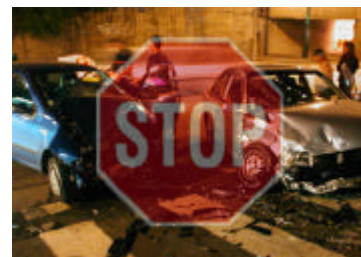
Celle-ci aura comme objectifs principaux de faire prendre conscience aux élèves des limites des deux roues motorisés et du corps humain en cas de choc.



En complémentarité, tout le collège sera aussi mobilisé : Présentation d'affiches au CDI, exercices proposés par les professeurs ayant un rapport avec la Sécurité Routière :

- Mathématiques : Distances de Freinage,
- Physique : Energie Cinétique,

## L'OPÉRATION « NUIT ZÉRO ACCIDENT »



La Ville de Martigues va être associée le **samedi 18 octobre 2008**, à la « **Nuit zéro accident** », opération départementale d'envergure pilotée par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et la Préfecture de Police.

Au cours de cette journée, des bénévoles, encadrés par des associations de lutte contre l'Insécurité Routière du département, interviendront sur les parkings et les stations services des supermarchés des Bouches-du-Rhône en distribuant des réglettes d'alcool, des plaquettes d'information afin de sensibiliser les usagers aux dangers de l'alcool au volant.

Cette action est aussi l'occasion, pour les acteurs locaux, de diffuser des informations sur le dispositif de prévention mis en place au cours de la « nuit zéro accident ».



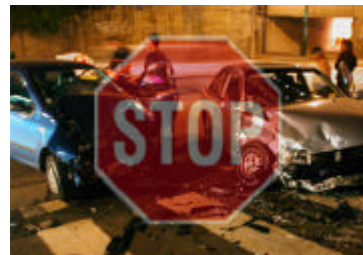
Différents établissements de nuit seront couverts par les bénévoles et les associations « sécurité routière » du département des Bouches-du-Rhône.

Ces acteurs locaux pourront alors tester les noctambules et récolter des clés dans le cadre de l'opération du **conducteur désigné** : « **celui qui conduit est celui qui ne boit pas** ».

La Ville de Martigues sera également associée à cet évènement. L'association Vie Libre interviendra **le lundi 13 Octobre 2008** au Lycée Brise Lames afin de sensibiliser les jeunes élèves sur la problématique jeunes/alcool/conduite.

**Le Samedi 18 Octobre 2008**, l'association Vie Libre, l'Ecole de Conduite Française et quelques élèves du lycée Brise Lames, diffuseront le message en distribuant des éthylotests et en animant des ateliers Sécurité Routière à Décathlon Martigues.

## LE PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER



Le risque routier engendre environ 60 % des accidents mortels du travail et de trajet, 30 % des accidents du travail donnant lieu à une incapacité permanente et 15 % des autres accidents du travail sont liés à la circulation routière.

En 2000, l'État a demandé à chaque administration d'établir un Plan de Prévention du Risque Routier (PPRR).

La mise en place de ces plans dans les entreprises et les administrations doit permettre de faire réfléchir sur les risques liés à la circulation routière et inciter à mettre en place des solutions organisationnelles afin de prendre en compte les accidents de trajet et de mission, de faire des constats sur les accidents de la circulation et d'engager des actions face à ce risque.

La Ville de Martigues a donc mis en place un P.P.R.R dont l'objectif principal est de réduire la prise de risque des Agents Communaux concernant les accidents de trajets (domicile-travail) et de missions (avec un véhicule municipal). Cette démarche est pluriannuelle et durant la semaine de la Sécurité Routière, trois actions seront organisées :

Mardi 14 octobre

Journée théorique de Sécurité Routière à la Mairie de Martigues

Lors du bilan effectué après la conférence sur la Sécurité Routière, les agents ont manifesté le souhait d'approfondir les thèmes abordés en petit groupe. Ce stage propose d'apporter des notions sur les statistiques d'accidents, les limites physiologiques/physiques, la perception cognitive, les lois de la physique et la psychologie du conducteur.

Mercredi 15 octobre

## Journée théorique et Pratique de Sécurité Routière

Ce stage s'adresse à la fois aux agents titulaires du permis de conduire, ayant déjà suivi au cours des années 2005/2006 une formation théorique sur la nouvelle réglementation du Code de la route, et aux agents travaillant dans des services plus particulièrement exposés aux risques d'accidents de la route.

Cette journée commencera par un rappel des connaissances théoriques et se poursuivra par une mise en situation réelle.

### Jeudi 16 octobre

#### Conférence sur la Sécurité Routière à la Mairie de Martigues

Les agents communaux participeront à une conférence sur la Sécurité Routière organisée à l'Hôtel de Ville.

Elle concernera environ 150 agents et sera animée par un professionnel de la Sécurité Routière.

## LES ACTIONS MENÉES AVEC LE CENTRE SOCIAL DE BARGEMONT



La Direction Circulation a été sollicitée par le responsable du Centre Social le « Bargemont » concernant des problèmes d'Insécurité Routière dans l'enceinte du Quartier.

Un projet a été rédigé, il a comme objectif de réduire la prise de risque des enfants et des adolescents.

Pendant les Vacances de la Toussaint, deux opérations seront organisées.

Lundi 27 et mardi 28 octobre  
Parking Haut du Lycée J. Lurçat

Action cyclomoteur pour un groupe d'adolescents.

Mercredi 29, jeudi 30 et vendredi 31 octobre  
Ecole Di-Lorto

Action vélo, cycliste et piéton pour un groupe d'enfants.

Une remise de diplômes sera organisée afin de féliciter les groupes pour leur participation.

## LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION ET D’AFFICHAGE



Comme en 2007, les Policiers Municipaux seront associés à la Semaine Nationale de la Sécurité Routière pour effectuer une campagne de communication. Ils inciteront les cyclomotoristes à respecter toutes les règles de Sécurité.

Une campagne d’affichage sera relayée du 15 au 28 octobre 2008.

Les deux affiches réalisées par la Direction Circulation de la Ville de Martigues traitent le thème du conducteur désigné et des problèmes liés à l’Alcool au Volant lors des retours de boîtes de nuit.

Les affiches seront également distribuées dans tous les Lycées et les Maisons de Quartiers de la Ville.

